



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 32418

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la politique menée en faveur du secteur associatif. Le 21 février dernier, à l'occasion des assises nationales de la vie associative, il a notamment été indiqué que le Gouvernement entendait que les représentants de l'Etat organisent dans chaque département une mission d'accueil et d'information afin que les structures associatives accèdent plus facilement à l'information qui les concerne et que leurs relations avec les administrations soient simplifiées. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles ont été les actions mises en oeuvre pour permettre rapidement la mise en place de ces missions.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a fixé les orientations de la politique gouvernementale en faveur du développement de la vie associative dans la circulaire du 14 septembre 1998. Dans son discours de clôture des assises nationales de la vie associative, le 21 février 1999, il a souhaité que soit organisée par les préfets, dans chaque département, une mission d'accueil et d'information des associations. Dans ce cadre, la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES), en étroite liaison avec les ministères concernés, dont celui de l'intérieur, a préparé un projet de circulaire relatif aux relations de l'Etat avec les associations dans le département. Ce texte fait actuellement l'objet d'un examen interministériel et devrait être adressé aux préfets au cours du dernier trimestre 1999.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32418

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4084

Réponse publiée le : 16 août 1999, page 4973